



## AVIS DE COURSE HABITABLES

**25<sup>ème</sup> PORCELAINORUM  
Grade 4**

**27 & 29 Aout 2021**

Lieu : Port Crozat – AUPHELLE 87

Organisation : CN Vassivière 87004

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021 - 2024*
- 1.3 - sans objet
- 1.5 - les règlements fédéraux
- 1.6 - Les règles de la Classe Micro
- 1.7 - En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra
- 1.8 - Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer .

### 2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : [www.cnvassiviere.fr](http://www.cnvassiviere.fr)

### 3. COMMUNICATION

- 3.2 A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.2 tous les bateaux du système à handicap MIC et Osiris
- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :
  - 4.3.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
    - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
    - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
  - b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :
    - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
    - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
    - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
  - c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage
- 4.3.2 Pour le bateau :
  - le certificat de jauge ou de rating valide.
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à : CN Vassivière : 8, Rue des Epis 87270 CHAPTELAT **au plus tard le 31 JUILLET 2021**
- 4.5 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur [www.cnvassiviere.fr](http://www.cnvassiviere.fr)

## 5. DROITS A PAYER

Le règlement s'effectue sur place par chèque. Les droits requis sont les suivants :

	Montant
Par bateau	20€
Par repas	Adulte : 20€ Enfant -15ans : 15€

## 6 PUBLICITE

- 6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.  
6.2 L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing..

## 7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

Sans objet

## 8. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
8,1 Confirmation des Inscriptions	Samedi 28 Aout 2021	9h
Clôture des inscriptions	Samedi 28 Aout 2021	12h
8,2 Jauges et contrôles	A tout moment	

### 8,3 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Vendredi 27 Aout 2021	14h30 – Manche d'entrainement : raid autour du lac	Toutes
Samedi 28 Aout 2021	14H – Premier signal	Toutes
Dimanche 29 Aout 2021	10H – Premier signal	Toutes

- 8,6 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15 h

## 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.  
9.2 Sans objet  
9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.  
9.4 Sans objet.  
9.5 Les bateaux doivent également respecter la RCV 78.1 quand ils se présentent au contrôle.

## 10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Sans objet

## 11 LIEU

- 11.1 L'ensemble du lac de Vassivière à l'exception des zones réservées à EDF et au motonautisme  
11.2 Plan affiché au tableau officiel.

## 12 LES PARCOURS

Les parcours seront de type cotier ou construit

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

## 14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand 3 courses ou moins ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

14.4 Sans objet.

14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

## 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Sans objet

## 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Sans objet

## 17 EMPLACEMENTS

Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port

## 18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 21 PRIX

## 22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Toutes les mesures seront prises par le club** pour respecter et faire respecter les règles d'hygiène contre la transmission du Covid. En cas de manquement, des rappels à l'ordre seront dispensés.

- **Informations concernant l'hébergement et les campings.**

**Office du Tourisme** – Lac de Vassivière : Tel 05 55 69 76 70

Site [www.lacdevassiviere.com](http://www.lacdevassiviere.com)

**Hotel et gîtes** à proximité

**Camping des 2 Iles** proche du club,

Tel : 05 55 33 99 33

Prix négociés – Bien annoncer votre venue pour la régata.

- Description des possibilités de repas (**préinscription « OBLIGATOIRE »** voir sur le site du CNV)

**Repas des équipages** le samedi soir par **réservation obligatoire à l'inscription**:  
20€ par personne (le repas et le service seront adaptés en fonction des restrictions sanitaires en cours au moment de la compétition)

Possibilité de panier sandwich le dimanche sur réservation: 6€ par personne

Pensez à réserver vos repas sur le site du club ([www.cnvassiviere.fr](http://www.cnvassiviere.fr)) ou par mail

Contact : JL Mattei – [mattei.jl@orange.fr](mailto:mattei.jl@orange.fr) tel : 06 46 24 07 31

- Les membres du comité de course et du jury.

COMITE DE COURSE : Régis DUPERRIER

JURY : Daniel BEUCLER

- Les possibilités de réparation des bateaux et voiles ainsi que les shipchandlers.

Sté MILLE NAUTIQUE à AUPHELLE (500m du club) Tel : 05 55 02 19 97